

Introduction aux licences logicielles

BOURGERIE Emmanuel

18 octobre 2009

Avant propos

Ce document a pour but de présenter les différentes licences logiciels courantes, ainsi que leur domaine d'application. La question de la licence est primordiale dans tout projet logiciel, car elle conditionnera la façon dont l'application sera distribuée, développée et maintenue. Par ailleurs, la licence conditionne les modes de rémunérations de l'éditeur.

À travers des exemples de logiciels et technologies répandues, nous verrons quand un éditeur peut opter pour tel ou tel type de licence.

1 Logiciels commerciaux (payants)

1.1 Contrat de Licence de l'Utilisateur Final (CLUF)

Le CLUF est la forme la plus commune de licence commerciale. On la nomme aussi licence «propriétaire» en opposition avec les licences «libres». En règle générale, elle est liée à un logiciel édité et vendu en grand nombre. L'enjeu pour l'éditeur est d'ajuster le prix et les droits/restrictions du logiciel en fonction du segment visé. Elle définit le nombre de postes ou processeurs sur lesquels le logiciel peut être déployé ainsi que certaines autres consignes.

Exemple : un particulier peut acheter Microsoft Office à l'unité ($\simeq 450\text{€}$ l'édition 2007 Standard), un établissement scolaire peut payer un forfait de $500\text{€}/\text{an}$ pour avoir accès à 50 licences et à des formations en ligne.

L'acquéreur achète un droit d'exploitation du logiciel en question (même si d'un point de vue juridique le logiciel est assimilé à un service).

1.2 Contrat pour une application spécifique

Lorsqu'une entreprise demande la réalisation d'un logiciel spécifique, la licence d'exploitation sera négociée en même temps que le contrat. Dans certains cas même, le contrat a valeur de licence.

Ces licences doivent être étudiées au cas par cas, mais on peut noter que l'éditeur ne vend pas un logiciel mais une expertise (création, déploiement, maintenance du logiciel et formations utilisateurs).

1.3 Logiciels libres et vente de services

Alors qu'on pourrait croire que logiciel libre est incompatible avec rémunération, il faut déplacer la source de revenus. Les entreprises fournissant des solutions libres assurent leur chiffre d'affaire sur des services en lien avec le logiciel (support, formations, etc.).

Exemple : le système de base de données MySQL est disponible gratuitement (ainsi que son code source). Il est développé par Sun qui vend également des licences commerciales avec support et formations (à partir de 599€).

2 Logiciels non commerciaux (gratuits)

2.1 Logiciel d'évaluation (shareware)

De nombreux éditeurs proposent des versions d'évaluation de leur produits. Ainsi, vous pouvez télécharger (par exemple) Adobe Photoshop avec toutes ses fonctionnalités gratuitement, mais il ne sera utilisable que pour une durée de trente jours. Autre exemple, que l'on rencontre couramment dans l'univers des jeux vidéos (mais aussi des logiciels) : un échantillon du jeu est disponible gratuitement pour une durée illimitée.

Un logiciel d'évaluation est comparable à un échantillon gratuit d'un produit quelconque afin que les décideurs choisissent le logiciel adéquat. Ces logiciels sont accompagnés le plus souvent d'un CLUF.

2.2 Logiciel gratuit (freeware)

Certains éditeurs proposent des logiciels gratuits qui sont des offres d'appel vers des produits payants. Exemple : Grisoft vend un logiciel anti-virus nommé AVG et offre une version gratuite, qui possède moins de fonctionnalités que la version payante. Là aussi, on retrouve généralement un CLUF.

Autre exemple : Windows Live Messenger de Microsoft. Microsoft le développe et le distribue gratuitement sur Windows afin de fidéliser les utilisateurs à son système d'exploitation car la version MacOS possède moins de fonctions.

Attention à ne pas confondre logiciel libre et logiciel gratuit. On peut obtenir et modifier le code source d'un logiciel libre, pas d'un freeware.

2.3 Logiciel libre

Les logiciels libres sont un cas particulier, car ils permettent à n'importe qui d'accéder au code source du logiciel, de l'étudier, le modifier et le redistribuer. Ces logiciels sont développés par des communautés et éventuellement des sociétés. Par exemple, Microsoft propose un outil de conversion OpenXML/ODF (deux formats de document) sous licence BSD, l'une des plus permissives des licences libres. Microsoft n'a jamais prévu de le vendre, ainsi la licence libre devient un vecteur de diffusion. De plus, ils s'assurent que d'autres projets pourront reprendre les sources de cet outil et l'intégrer dans leurs logiciels, afin d'améliorer leur compatibilité avec les formats Microsoft.